



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
B. P. 1044 Kigali

Kigali, le

N° /12.07

Réf. N° :

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional de la
Jeunesse et des Sports

Annexe :

KABAYA/ G I S E N Y I

Objet :

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le
congé annuel est l'un de vos droits absolus reconnus par le statut des Agents
de l'Administration Centrale spécialement en son article 22.

Toutefois, je vous demande de limiter l'usage
abusif des télégrammes. Je crois que vous savez que ce moyen de communication
qui est l'un des plus chers, n'est pas nécessairement le seul qui puisse as-
surer la liaison entre deux services éloignés.

En outre, toute correspondance que vous m'adres-
serez, devra être revêtue de l'accord préalable de vos chefs hiérarchiques.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

/12.07

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional de la
Jeunesse et des Sports
KABAYA/ G I S E N Y I

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le congé annuel est l'un de vos droits absolus reconnus par le statut des Agents de l'Administration Centrale spécialement en son article 22.

Toutefois, je vous demande de limiter l'usage abusif des télégrammes. Je crois que vous savez que ce moyen de communication qui est l'un des plus chers, n'est pas nécessairement le seul qui puisse assurer la liaison entre deux services éloignés.

En outre, toute correspondance que vous m'adresserez, devra être revêtue de l'accord préalable de vos chefs hiérarchiques.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

/12.07

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional de la
Jeunesse et des Sports

KABAYA/ G I S E N Y I

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le
congé annuel est l'un de vos droits absolus reconnus par le statut des Agents
de l'Administration Centrale spécialement en son article 22.

Toutefois, je vous demande de limiter l'usage
abusif des télégrammes. Je crois que vous savez que ce moyen de communication
qui est l'un des plus chers, n'est pas nécessairement le seul qui puisse as-
surer la liaison entre deux services éloignés.

En outre, toute correspondance que vous m'adres-
serez, devra être revêtue de l'accord préalable de vos chefs hiérarchiques.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

/12.07

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional de la
Jeunesse et des Sports

KABAYA/ G I S E N Y I

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le
congé annuel est l'un de vos droits absolus reconnus par le statut des Agents
de l'Administration Centrale spécialement en son article 22.

Toutefois, je vous demande de limiter l'usage
abusif des télégrammes. Je crois que vous savez que ce moyen de communication
qui est l'un des plus chers, n'est pas nécessairement le seul qui puisse as-
surer la liaison entre deux services éloignés.

En outre, toute correspondance que vous m'adres-
serez, devra être revêtue de l'accord préalable de vos chefs hiérarchiques.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional de la
Jeunesse et des Sports
KABAYA/ G I S E N Y I

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le
congé annuel est l'un de vos droits absolus reconnus par le statut des
Agents de l'Administration Centrale spécialement en son article 22.

Toutefois, je vous demande de limiter
l'usage abusif des télégrammes. Je crois que vous savez que ce moyen de
communication qui est l'un des plus chers, n'est pas nécessairement le
seul qui puisse assurer la liaison entre deux services éloignés.

En outre, toute correspondance que vous m'adresse-
rez, devra être revêtue de l'accord préalable de vos chefs hiérarchiques.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
GATABAZI Félicien.-

~~Approuvé!~~
~~W. A. P. 1 &~~
~~à destination~~
~~25/11/17.~~

Monsieur l'Encadreur ~~Sub-~~
Sous-Régional de la jeunesse et des
sports. KATAYI / GIVENYI

Monsieur l'Encadreur Sous-Régional

J'ai l'honneur de vous faire
savoir que le congé annuel est l'un de
vos droits absolus, reconnus par le statut
des Agents de l'Administration Centrale
spécialement en son article 82.

Cependant, je vous demande
de limiter l'usage abusif des télégrammes.
Je crois que vous savez que ce moyen
de communication qui est l'un
des plus chers, n'est pas nécessairement
le seul qui puisse assurer la liaison
entre deux services éloignés.

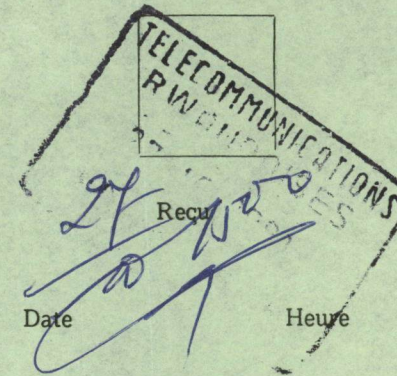
En outre, ~~pour~~ toute
correspondance que vous m'adresserez,
devra être revêtue de l'accord préalable
de vos chefs hiérarchiques.

sports
Le Ministre de la jeunesse et des
GATARISI Félicien

6 10/11/17

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Impson-ca 1054 - 78

Numero	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
33/5009	Kabayo	26/22	27	0814	
Indication de service	TELEGRAMME			Cachet du bureau d'arrivée	
OFF	mijennesports Nigali				

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

043/12.16 du 27/10/81 rapport annuel fini
prendre compé 1981 partir 28/10 au 28/11/81
car prévu sur calendrier des compés

encadreur régional kabayo

A traiter par : DB Jeanne
Date entrée : 28 OCT. 1981
N° Classement : 4229/1101

Encadrement
de l'usage abusif des télégrammes

~~DB~~
28/10